

MAIRIE D'ORTHEZ

EXTRAIT du Registre des délibérations du Conseil municipal

SÉANCE DU 27 FÉVRIER 2024

Présents : M. HANON, maire-président, MM. GROUSSET, DESPLAT, BOUNINE, Mme ROUSSET-GOMEZ, M. SENSEBE, Mme DE MORO, M. LABORDE, adjoints, Mme PICHAUREAU, M. ARENAS, Mme FOURQUET, M. ETCHEBERTS, Mme LABORDE, MM. DUPOUY, CARRERE, WILS, VIVES, Mme LAMAZERE, M. COSTEDOAT, Mme DARSAUT, M. RAMALHO, Mmes JANNEL, DOMBLIDES, MM. CONEJERO, BERGES, LABENNE, MELIANDE

Absents mais ayant donné pouvoir : Mmes LEMBEZAT (pouvoir à M. DESPLAT), BAYLE-LASSERRE (pouvoir à M. BOUNINE), BOUBARNE (pouvoir à Mme ROUSSET-GOMEZ), MARQUEHOSSE (pouvoir à M. CARRERE), MUSEL (pouvoir à Mme DOMBLIDES), M. DELTEIL (pouvoir à M. MELIANDE)

Secrétaire de séance : Mme LABORDE

24 - 03 - CANDIDATURE À L'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT LANCÉ PAR LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

Rapport présenté par Monsieur DESPLAT, maire-adjoint :

Dans le cadre de son projet global d'actions départementales Terre de Jeux 2024, le Département souhaite soutenir les initiatives locales menées en faveur de la promotion et du développement des activités physiques et pratiques sportives pour tous sur l'ensemble de son territoire.

De ce fait, le Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques lance un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) « Animations Terre de Jeux 2024 », à destination des associations sportives loi 1901 établies dans les Pyrénées-Atlantiques, ainsi que les collectivités territoriales des Pyrénées-Atlantiques labellisées « Terre de Jeux 2024 » par le Comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024.

La ville d'Orthez/Sainte-Suzanne a déposé un dossier de demande de subvention concernant les 26 actions menées au travers de cette thématique qui se dérouleront du mois de Février au mois de Septembre 2024.

La ville d'Orthez/Sainte-Suzanne sollicite une subvention plafonnée estimée à 10 000 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve cette demande de subvention.

**Ainsi fait et délibéré à ORTHEZ, le 27 février 2024
Et tous les membres présents ont signé
Pour copie conforme et certificat d'affiche.**

Le Maire d'ORTHEZ,
Emmanuel HANON



Publiée le